

D.I.U. PSYCHOPATHOLOGIE LÉGALE : FONDEMENTS CLINIQUES ET JURIDIQUES

Responsables Universitaires : Pr C. ARBUS et Dr P-A. DELPLA

en collaboration avec d'autres Universités

Durée : 1 an

Accès :

En formation initiale :

- Étudiants de 3^{ème} cycle en médecine inscrits en : Psychiatrie, Médecine Légale, Médecine générale, Pédiatrie, Gynécologie, Gériatrie, Addictologie, Médecine du travail,
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA : Psychiatrie, Médecine Légale,
- Chefs de Clinique et AHU de Toulouse,
- Étudiants diplômés en Master 1 en Sciences Humaines et Sociales uniquement si encore inscrits en Université dans un cursus de formation initiale,
- Étudiants en cours de Master 2 en Sciences Humaines et Sociales uniquement si encore inscrits en Université dans un cursus de formation initiale,
- Étudiants diplômés de Master 2 en Sciences Humaines et Sociales uniquement si encore inscrits en Université dans un cursus de formation initiale.

En formation continue :

- Docteur en médecine titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Docteur en médecine titulaire d'un diplôme hors Union Européenne inscrit au Conseil de l'Ordre en France,
- Infirmier(e) DE, Assistance sociale DEASS, Educateur spécialisé DE, Psychologue, Psychomotricien DE : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Juriste, avocat, CPIP, autres acteurs du dispositif santé-justice : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

Critères de sélection :

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

Copie de l'inscription au Conseil de l'Ordre

Nombre de places limité à 20

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les référentiels cliniques, réglementaires et juridiques des dispositifs de psychiatrie articulés avec la justice, connaissance des interfaces santé/justice, bases de la réflexion criminologique et victimologique.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION du DIU*
Examen final ÉCRIT

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques de 1600 euros

Renseignements :

Mme C. HONORÉ : 05 61 14 90 10 – Mail : corinne.honore@ch-marchant.fr